



**Actualité web du 23 juin 2023**

Trésorerie Générale du Royaume

## Presse digitale

### Trésorerie Générale du Royaume



[www.assabah.ma](http://www.assabah.ma)

12:00	الجواهري: لا أقبل تعليمات الحكومة	4
12:00	صفقات تتحايّل على المنصة العمومية	5



[www.challengemaroc.com](http://www.challengemaroc.com)

01:56	La DGI renforce la confidentialité fiscale pour protéger les contribuables	6
-------	--	---

### Actualité économique



[www.lavieeco.com](http://www.lavieeco.com)

10:27	Taux directeur : Bank Al-Maghrib pourrait reprendre son cap restrictif d'ici la fin de l'année	8
-------	--	---



[www.lematin.ma](http://www.lematin.ma)

05:58	Délais de paiement : Les principaux apports de la loi n° 69.21 publiée au BO	9
-------	--	---



[le360.ma](http://le360.ma)

10:32	Investissements étrangers: le Maroc, «oasis de la mondialisation» en Afrique du Nord, selon Bloomberg	11
-------	---	----



[www.assabah.ma](http://www.assabah.ma)

12:00	إلغاء دعم الغاز والسكر	12
-------	------------------------	----



[www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)

08:06	Politique monétaire: Une reprise du cap restrictif pas exclue	13
08:24	Energies renouvelables: Rush sur les nouveaux projets	15



[www.hespress.com](http://www.hespress.com)

07:07	غياب النواب عن مناقشة تقرير الحسابات يعيد الجدل بشأن تطبيق النظام الداخلي	17
-------	---	----

# Trésorerie Générale du Royaume

## الجواهري: لا أقبل تعليمات الحكومة

والي بنك المغرب قال إن رفع سعر الفائدة لا يؤثر على "الاستثمار الجيد" عبر عبد اللطيف الجواهري، والي بنك المغرب، عن اختلافه مع التصريحات التي أدلى بها أحمد لحليمي علمي، المندوب السامي للتخطيط، بخصوص مصدر التضخم الحاصل في المغرب. وجاء رد الجواهري، على أسئلة الصحافيين، في ندوة رعتها مؤسسته، مساء أول أمس (الثلاثاء)، بالرباط، مؤكدا أنه يتعامل مع المندوبية السامية للتخطيط منذ نحو 20 سنة، في إطار مؤسساتي عاد، وأن كل مؤسسة تحلل وتقول ما تشاء، بناء على دراسات تستوفي الشروط العلمية. وقال بهذا الخصوص «لا أحد ينزل عليه الوحي، ويمكن مناقشة أي دراسة، سواء التي قالت إن التضخم مستورد أو تلك التي تراه داخليا، وهذا لا يهم فقط المندوبية السامية للتخطيط، ولكن أساتذة وباحثين تحدثوا في الأمر». واعتبر والي بنك المغرب أن منهجية التعامل المؤسساتي واضحة في مراسلة المسؤولين كتابة، والابتعاد عن منطلق المزایدات، وإذا كان التضخم داخليا وبنويا، فعلى من قال ذلك أن يقدم التفسيرات. وبخصوص انتقادات بعض الوزراء قرار رفع سعر الفائدة، دافع الجواهري عن استقلالية مؤسسته، قائلا إن القانون الأساسي يمنع التماس أو قبول تعليمات من الحكومة أو من الغير، أثناء مناقشته سعر الفائدة التي رفعها إلى 3 في المائة. وأكد أن التدخل في مهام بنك المغرب تم حسمه في القانون الأساسي للبنك، محيلا على المادة 13 من القانون رقم 40.17 المتعلق بالقانون الأساسي لبنك المغرب. وأضاف الجواهري قائلا «لو كان الأمر متعلقا بتدخل الحكومة، لما رفعنا سعر الفائدة ثلاث مرات»، وأن كل طرف يشتغل لمصلحة البلاد، وفي العالم بأسره يفكر السياسي على المدى القريب، والمختص يفكر على مدى سنتين، على الأقل. وبخصوص رفع سعر الفائدة الرئيسي، أوضح المتحدث نفسه، أنه لا يغفل مؤشرات النمو والتشغيل، مضيفا أنه حرص على توفير السيولة للقطاع البنكي على مستوى السوق النقدية، إذ تمت تلبية جميع طلبات التمويل من قبل القطاع البنكي منذ أزمة كورونا، معتبرا أنها طلبات مؤسسة وهدفها تمويل الاقتصاد، وأنه يعقد لقاءات شهرية مع وزارة الاقتصاد والمالية، والخزينة العامة، ويتم جمع التوقعات من خبراء من مختلف التخصصات قبل كل اجتماع فصلي ينتهي باتخاذ قرار يخص سعر الفائدة الرئيسي، وقال إن الصعوبة لا تكمن في إمكانية اتخاذ القرار من عدمها، بل في تجنب ترسيخ توقعات التضخم. وأشار الجواهري إلى أن معرفة تأثير رفع سعر الفائدة الرئيسي على المستوى الاقتصادي الحقيقي يتطلب استحضار مؤشرين، الأول يتعلق بتطور سعر الاقتراض، والثاني بهم تحليل العرض والطلب بخصوص القروض في كل فصل. وعن تأثير رفع سعر الفائدة على الاستثمار كما أكدت ذلك الحكومة، قلل والي بنك المغرب من هذا الأمر، وقال إن «من يتذرع بذلك يحمل مشروعا استثماريا غير جيد»، معتبرا أن الاستثمار الجيد بإمكانه تحمل الزيادة المتخذة، والفاعل الاقتصادي يحتاج إلى الثقة والرؤية، والبنك الدولي كشف في تقرير حول معوقات الاستثمار، أن ظروف التمويل تأتي في الرتبة الثامنة، في حين تجب مواجهة الفساد، وتوفير العقار، وتبسيط الإجراءات الإدارية. وعن وجود «الكاش» في المعاملات التجارية، قال إنه تقليد مغربي مرتبط بالاقتصاد غير المهيكل، الذي يمثل 30 في المائة من الناتج المحلي الإجمالي، لذلك يصعب الآن إطلاق العملة الرقمية.

## صفقات تتحايّل على المنصة العمومية

عراقيل وشروط مفصلة من قبل رؤساء جماعات لفرض احتكار شركات تقبل ملفاتها بدون منافس كشفت وثائق تتوفّر “على نسخ منها، النقاب عن وضع عراقيل وفرض شروط مفصلة لضمان تمرير صفقات لشركات، أصبحت تظهر وحيدة في خانة الملفات المقبولة على المنصة الوطنية للصفقات العمومية. وتحتكر شركات بعينها جميع أنواع صفقات بعض مجالس الأقاليم رغم الاختلاف الكبير في طبيعة الأوراش المفتوحة، إذ تجمع بين أعمال شق المسالك القروية وتهئية الطرق الحضرية والتزفيت، والأشغال المتعلقة بالربط بالماء الصالح للشرب وبالصرف الصحي والطلاء والإنارة العمومية والبستنة. وتضمنت الوثائق المذكورة حالات كثيرة من استمرار ظهور شركات وحيدة على منصة الصفقات العمومية، كما هو الحال بالنسبة إلى الصفقة المتعلقة بأشغال بناء وتهئية طرق داخلية ومداخل سوق أربعاء الغرب، عبر الطريق الإقليمية 406 من جهة مولاي بوسلهام، والطريق الوطنية رقم 1 القادمة من طنجة، والطريق الإقليمية 413 من جهة مشرع بلقصابيري. واشترط المجلس الإقليمي، صاحب الصفقة، ضمانة مؤقتة من مليار و 200 مليون قبل الظفر بصفقة يصل غلافها الإجمالي إلى 7 ملايين و 600 مليون. وتواجه مئات المقررات الجماعية، المصادق عليها بشكل مستعجل برسم دورات ماي الماضي، شبح عدم التأشير على صفقات يحاول أصحابها التهرب من شروط وشفافية المسطرة الموحدة، التي تخضع إبرام الصفقات العمومية لمبادئ حرية الولوج إليها والمساواة في التعامل مع المتنافسين، وضمان حقوقهم وعلنية عمليات اختيارات أصحاب المشاريع. وعلمت “الصباح” أن نسبة كبيرة من الصفقات المعروضة في آخر الدورات الجماعية، تواجه شبح السقوط في امتحان المرسوم الجديد، الذي سيدخل حيز التنفيذ في فاتح شتنبر المقبل، بالنظر إلى أن النص الجديد يحدث مرصدا للطلبات العمومية، مقره الخزينة العامة للمملكة، من أجل توفير المعطيات وترويض وتأمين المعلومات ذات الصلة. وتفرض الإجراءات التي ستدخل حيز التنفيذ في شتنبر، احترام شرط الإشهار والمنافسة واختيار العرض الأفضل اقتصاديا، والأخذ بالأبعاد الاقتصادية والاجتماعية والبيئية والإيكولوجية بعين الاعتبار، وكذا أهداف التنمية المستدامة والنجاعة الطاقية والحفاظ على الموارد المائية وتأمين المنظر المعماري وحماية التراث الوطني والمآثر التاريخية ومتطلبات تشجيع الابتكار والبحث والتطوير. ياسين قُطيب

## La DGI renforce la confidentialité fiscale pour protéger les contribuables

Une mesure importante a été prise parmi les dispositions de la loi de finances 2023. Elle a pour objectif de « blinder le secret fiscal », rapporte L'Economiste dans sa livraison de ce jeudi 22 juin. Passée inaperçue, cette disposition revêt pourtant une grande importance pour les contribuables. Cette mesure, qui n'a curieusement pas été explicitée dans la traditionnelle circulaire des dispositions fiscales de la Direction générale des impôts (DGI) a pour objet l'échange d'informations entre l'administration fiscale et les autres administrations et organismes publics habilités par leurs textes législatifs et réglementaires à procéder à cet échange. Cet échange d'informations doit toutefois se faire dans le respect des dispositions de la loi sur la protection des particuliers concernant le traitement des données à caractère personnel, ainsi que dans le respect du secret professionnel, tel que défini par la législation pénale en vigueur. Ces dispositions sont prévues par l'article 169 ter du code général des impôts, qui consolide le pouvoir de l'administration fiscale dans l'obtention des informations nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Cette mesure vise donc à renforcer la confidentialité des informations fiscales des contribuables, en veillant à ce que seules les administrations et organismes habilités aient accès à ces données. Cela permet de protéger les contribuables contre toute utilisation abusive ou inappropriée de leurs informations fiscales. La DGI est tenue de préserver le secret fiscal des contribuables, notamment les organismes pour lesquels il serait préjudiciable d'en divulguer des informations sensibles que la concurrence peut en être informée. L'auteur de l'article, évoque cependant des cas exceptionnels; il s'agit de l'obligation d'échanger avec des établissements publics, tels que la Trésorerie générale du royaume, l'Office des changes ou encore la CNSS. Il convient de souligner que cette mesure s'inscrit dans le cadre plus large de la protection des droits des contribuables et de la transparence fiscale. En renforçant la confidentialité fiscale, la DGI contribue ainsi à instaurer un climat de confiance entre les contribuables et l'administration fiscale, favorisant ainsi le respect des obligations fiscales et la lutte contre la fraude fiscale.

# Actualité économique

## Taux directeur : Bank Al-Maghrib pourrait reprendre son cap restrictif d'ici la fin de l'année

Au terme de sa deuxième réunion de politique monétaire de l'année 2023, Bank Al-Maghrib a marqué une pause dans son cycle de resserrement. Après 3 relèvements successifs de +50 points depuis septembre 2022, BAM a décidé, mardi, de maintenir inchangé son principal taux directeur à 3% en juin 2023, soit à son plus haut depuis 2014. Pour Attijari Global Research (AGR), cette décision ressort en décalage avec le consensus du marché qui prévoyait une légère hausse de 25 pbs. Néanmoins, ce statu quo peu attendu demeure en cohérence avec l'inflexion baissière des prix à la consommation au Maroc et ce, depuis mars 2023, analyse le bureau de recherche.

Après avoir atteint un pic de près de 30 ans à 10,1% à fin février 2023, l'inflation au Maroc a ralenti pour le 3ème mois d'affilée pour atteindre les 7,1% en mai 2023. Toutefois, l'inflation alimentaire, principale composante du panier du consommateur marocain, demeure élevée à 15,6% en mai 2023 et l'inflation sous-jacente<sup>1</sup> ressort à 6,4% durant la même période. AGR identifie trois points de vigilance qui pourraient influencer l'orientation future de la politique monétaire de BAM. Premièrement, en dépit de la décélération des prix au Maroc, l'inflation sous-jacente demeure élevée. Pour AGR, si le pic inflationniste «semble derrière nous», dans le sillage de la détente des cours des matières premières à l'international, le niveau de l'inflation sous-jacente demeure supérieur à ceux observés au sein de la zone euro et aux États-Unis. Deuxièmement, poursuit le bureau de recherche, le taux directeur de la BCE dépasse pour la 1ère fois celui de BAM depuis 2008.

AGR fait ainsi remarquer que le creusement des spreads entre les taux de rémunération des États-Unis et de l'Europe avec ceux du Maroc pourrait induire des tensions supplémentaires sur le dirham. Enfin, un troisième point de vigilance est la forte hausse de la circulation fiduciaire au Maroc. La progression continue du volume de liquidité au sein de l'économie marocaine a été alimentée par un long cycle de faible rémunération de l'épargne. Rappelons que depuis le quatrième trimestre 2022, les taux réels au Maroc s'établissent toujours en territoire négatif. Au final résume AGR, en marquant une pause de son cap monétaire restrictif initié en septembre 2022, Bank Al-Maghrib semble en attente d'une meilleure transmission de ses décisions monétaires (+150 pbs) vers l'économie réelle. L'objectif étant de faire face aux pressions inflationnistes à travers une réduction de la demande. La prévision d'inflation a été une nouvelle fois revue à la hausse à 6,2% en 2023 contre 5,5% initialement. Et de conclure : tenant compte de la poursuite du resserrement monétaire de la BCE et de la reprise attendue du cycle de hausse de taux directeur de la Fed après une pause en juin 2023, BAM pourrait reprendre à son tour son cap restrictif d'ici la fin de l'année 2023 afin d'assurer un retour de l'inflation vers son objectif de stabilité des prix à moyen terme.

## Délais de paiement : Les principaux apports de la loi n° 69.21 publiée au BO

La loi n° 69-21 sur les délais de paiement a été publiée au BO en langue arabe daté du 15 juin 2023. Ce texte est censé apporter une bouffée d'oxygène à la trésorerie des entreprises du secteur privé qui font les frais du rallongement des délais de paiement. Ses dispositions s'appliquent à toute entreprise de droit privé ou tout délégataire d'un service public ainsi que les établissements publics réalisant de manière régulière des transactions commerciales. Toutefois, les personnes morales et physiques dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions de DH HT sont exclues du champ d'application de cette loi. C'est fait. Le Dahir n° 1.23.40 portant application de la loi n° 69.21 modifiant les dispositions du Code de commerce relatives aux délais de paiement a été publié au Bulletin officiel (BO) daté du 15 juin 2023. Le texte entre en vigueur à compter du 1er mois suivant sa publication au BO, soit en juillet prochain. Le texte renferme des dispositions transitoires, l'objectif étant de résoudre les problématiques qui grèvent la trésorerie des petites et moyennes entreprises.

À noter que les personnes morales et physiques dont le chiffre d'affaires (CA) est inférieur à 2 millions de DH HT sont exclues du champ d'application de cette loi. Mesures transitoires : L'échéancier par tranches de chiffre d'affaires. Ainsi, dans une première phase, les dispositions de la loi ne concerneront que les entreprises réalisant au moins un chiffre d'affaires de plus de 50 millions de DH. Ces structures devront souscrire une déclaration annuelle au titre des exercices 2024 et 2025 avant le 1er avril 2026. Le défaut de déclaration annuelle est sanctionné d'une amende de 20.000 DH (entre 2 millions et 10 millions de DH HT de CA) ou 50.000 DH (entre 10 millions et 50 millions de DH HT de CA). Pour les autres structures, la loi s'appliquera selon un échéancier précis. Ainsi, les entreprises réalisant un CA entre 2 et 10 millions de dirhams seront concernées par les dispositions de loi à partir du 1er janvier 2025. Celles qui engrangent un CA de 10 à 50 millions de dirhams seront soumises aux nouvelles dispositions à compter du 1er janvier 2024. Quant aux structures qui font plus de 50 millions de DH, elles sont soumises à la loi 69.21 dès l'entrée en vigueur du texte.

Délai légal de 60 jours à compter de la facturation. Autre disposition, s'ils ne sont pas convenus, les délais de paiement ne peuvent dépasser 60 jours à compter de la date de facturation. Celle-ci doit être émise avant la fin du mois pendant lequel la prestation a été réalisée ou la marchandise livrée. En l'absence d'une facture, le délai est considéré à partir de la fin du mois de la réalisation de la prestation ou de la livraison. Par ailleurs, lorsqu'un fournisseur et un client sont liés par des opérations commerciales récurrentes pendant le mois, l'échéance du paiement est fixée à la fin du mois suivant. Partenaires commerciaux : Les délais à fixer en amont sans dépasser 120 jours. Concrètement, la loi dispose que les délais de paiement entre partenaires commerciaux doivent être définis avant la conclusion de toute transaction sur tout document probant, tel qu'une facture, un bon de livraison ou un contrat de vente. Pour les établissements publics, ce délai est calculé à partir de la date de supervision de la réalisation de la prestation selon la réglementation en vigueur. Précision importante : les partenaires commerciaux ne pourraient pas convenir d'un délai de paiement au-delà de 120 jours.

Amendes : le taux directeur en vigueur +0,85% pour chaque mois ou fraction de mois de retard. Dans le chapitre des amendes, la loi dispose que les infractions sont sanctionnées d'une amende équivalant au montant du taux directeur de Bank Al-Maghrib, actuellement de 3%, majorée de 0,85% pour chaque mois ou fraction de mois de retard. Pas d'amende pour les factures ne dépassant pas 10.000 DH et émises avant janvier 2025. Notons que les factures émises avant le 1er janvier 2025 et dont le montant est inférieur ou égal à 10.000 DH TTC ne sont pas concernées par cette amende. Les amendes calculées sur l'impayé TTC y compris la TVA. En outre, l'amende, dont le recouvrement et le contrôle des déclarations sont confiés à l'administration fiscale, sera appliquée au montant impayé TTC en tenant compte de la TVA. L'amende devra être acquittée de manière spontanée au Trésor au moment du dépôt de la déclaration trimestrielle des impayés. Par ailleurs, l'amende qui fait l'objet d'un litige instruit par le tribunal de commerce, demeure tributaire d'une décision judiciaire définitive ayant acquis la force de la chose jugée. Notons que l'amende s'appliquera au reliquat de la facture impayée. Quid de la déclaration au Fisc ? Selon le texte de loi, les entreprises réalisant un chiffre d'affaires

supérieur à 2 millions de DH HT sont tenues de souscrire une déclaration trimestrielle même en l'absence de factures impayées dans les délais, et ce avant la fin du mois suivant l'expiration du trimestre. La déclaration dont le modèle sera fixé par la Direction générale des impôts (DGI) devra retenir un certain nombre d'informations notamment l'identification de l'entreprise (nom, adresse commerciale, siège social ou entreprise établie, ICE, IF...), la période couverte par la déclaration, le chiffre d'affaires HT au terme de l'exercice comptable, le montant total TTC des factures impayées dans les délais, le montant total des factures intégralement ou partiellement payées dans les délais et le montant total des amendes.

La déclaration trimestrielle relative aux factures impayées dans les délais devra être accompagnée d'une attestation d'un commissaire aux comptes pour les entreprises réalisant un CA au-delà de 50 millions de DH HT au terme d'un exercice comptable, ou d'un expert-comptable ou d'un comptable agréé pour les structures réalisant un CA inférieur à 50 millions de DH HT.



## Investissements étrangers: le Maroc, «oasis de la mondialisation» en Afrique du Nord, selon Bloomberg

Dans un article publié jeudi, le média US relève que les sociétés notamment occidentales sont déjà présentes en masse au Maroc et continuent d'y étendre leurs opérations, en tirant profit de la «vague du nearshoring» que connaît le pays «au carrefour commercial entre l'Asie, le Moyen-Orient et les Amériques». Il cite, dans ce cadre, le cas du constructeur automobile Renault, qui emploie quelque 8.000 personnes dans son usine de Tanger, ainsi que la plateforme industrielle Tanger Automotive City (TAC), qui héberge des dizaines d'entreprises comme le fournisseur de sièges basé au Michigan (USA), Lear Corp, et le fabricant français de composants Valeo.

Bloomberg relève que la présence de grandes multinationales comme Boeing, Airbus et Stellantis et bien d'autres ont aidé l'économie marocaine à générer des dizaines de milliers de nouveaux emplois manufacturiers, ajoutant que ces compagnies tirent profit des infrastructures de pointe dont dispose désormais le Maroc comme le Train à Grande vitesse (TGV), les zones industrielles et un réseau autoroutier plus large desservant les grandes villes du Royaume. L'agence cite également le Port Tanger Med, une infrastructure d'envergure, devenue après 15 ans d'existence, l'une des meilleures et des plus fréquentées dans le pourtour méditerranéen et au-delà, ajoutant que le Maroc est en train de construire un autre grand port près de Nador dans le but de rééditer le succès de la ville du détroit.

D'autres entreprises, notamment chinoises commencent à s'intéresser aux opportunités offertes par le Maroc, indique le prestigieux média, rappelant qu'un mémorandum d'entente a été signé récemment entre le groupe Gotion High Tech et le Royaume pour la mise en place d'un écosystème industriel de production de batteries pour véhicules électriques et de systèmes de stockage d'énergie. Cette structure, appelée à devenir l'une des plus grandes au monde, nécessiterait un investissement estimé à plus de six milliards de dollars, ajoute l'agence américaine, notant que tout récemment un nouvel élan a été donné au projet Tanger Tech City, une ville intelligente qui pourrait accueillir 200 entreprises chinoises.

## إلغاء دعم الغاز والسكر

تعبئة موارد تمويل التغطية الاجتماعية تدفع الحكومة إلى الشروع في إصلاح المقاصة السنة المقبلة تعتمزم الحكومة الشروع في الإلغاء التدريجي للدعم المخصص لغاز "البوطان" والسكر، ابتداء من السنة المقبلة، بغرض توفير موارد مالية لتمويل تنزيل ورش التغطية الاجتماعية. وسيتم تخفيض الدعم تدريجيا بالتزامن مع الشروع في اعتماد سياسة الاستهداف المباشر للفئات المعوزة. وأكدت توقعات البنك المركزي بشأن تطور أسعار المواد المقننة، خلال السنة المقبلة، هذا الأمر، إذ أشارت إلى ارتفاع أئمنة هذه المواد بنسبة 11.9 في المائة، بارتباط مع الشروع في إلغاء الدعم التدريجي عن مادتي غاز "البوطان" والسكر. وأكد بنك المغرب، أيضا، أن عجز الميزانية سيتراجع، خلال 2024، إلى 4.3 في المائة، بدل 5 في المائة المتوقعة في السنة الجارية، وأرجع ذلك إلى تراجع كلفة المقاصة وتحسن الموارد غير الجبائية. وتواجه الحكومة تحديات من أجل تعميم التغطية الصحية والشروع في صرف التعويضات العائلية، ما يتطلب تعبئة موارد مالية مهمة لمواجهة هذه النفقات الإضافية، ما سيسرع بإصلاح المقاصة، الذي ظل معلقا، منذ 2015، تاريخ الإلغاء النهائي للدعم. ووصلت كلفة المقاصة، إلى غاية ماي الماضي، 14.2 مليار درهم، ما يمثل أزيد من 53 في المائة، من الاعتمادات الإجمالية المبرمجة في قانون المالية للسنة الجارية لهذا الغرض، علما أن كلفة دعم غاز "البوطان"، خلال الفترة ذاتها، 8.5 ملايين درهم، ومليارين و200 مليون درهم للسكر، ومليارين و500 مليون للدقيق، إضافة إلى 920 مليون درهم مبلغ الدعم لفائدة الناقلين. وتنكب لجنة مشكلة من كل القطاعات الوزارية المعنية على إعداد سيناريوهات الإصلاح، التي يتعين أن تكون جاهزة قبل متم السنة الجارية، بالنظر إلى أن الموارد التي سيتم توفيرها من الرفع التدريجي لدعم البوتان ستخصص لتمويل مشروع تعميم التغطية الصحية والبرامج الاجتماعية المعتمدة. ويتنظر أن تتراوح الموارد المتأتية من الإصلاح التدريجي لنظام المقاصة ما بين 3 ملايين درهم و4 ملايين. ويتنظر أن تعرف أسعار قنينات "البوطان" والسكر زيادات عبر مراحل إلى حين الإلغاء التام للدعم، علما أن السجل الاجتماعي الموحد سيمكن من توزيع مساعدات مالية للفئات المعوزة، لتفادي انعكاسات الإلغاء عليها، وستكون الفئات المتوسطة والغنية الأكثر تضررا، لأنها ستتحمل زيادات الأسعار الناتجة عن الإلغاء التدريجي للدعم. وكان متوقعا أن يتم الشروع في إصلاح المقاصة، ابتداء من السنة الجارية، لكن تم تأجيل هذا الورش، نظرا للظرفية الصعبة التي تمر منها أغلب الأسر، لكن الإكراهات المالية التي تواجه تنزيل ورش تعميم التغطية الاجتماعية يجعل الحكومة مضطرة إلى الشروع في الإصلاح، لتوفير اعتمادات مالية لتمويل جزء من الكلفة الإجمالية.

## Politique monétaire: Une reprise du cap restrictif pas exclue

Tenant compte de la poursuite du resserrement de la BCE de la reprise du cycle de hausse de la Fed Malgré une décélération des prix, l'inflation sous-jacente demeure élevée Après 3 relèvements successifs de +50 pbs depuis septembre 2022, Bank Al-Maghrib décide de maintenir inchangé son principal TD à 3% en juin 2023, soit à son plus haut depuis 2014. politique-monetaire-044.jpg « Cette décision ressort en décalage avec le consensus du marché qui prévoyait un ralentissement du rythme de hausse du TD en juin 2023 à +25 pbs », commentent les analystes d'Attijari Global Research. En effet, comme nous l'indiquions dans une précédente édition, les résultats du dernier sondage taux directeur d'AGR étaient plutôt favorables à une hausse de 25 points de base. Pour rappel, plusieurs institutions internationales (FMI, Fitch, OCDE) prévoient une poursuite du durcissement monétaire de BAM durant l'année 2023 à travers au moins une hausse de TD d'ici la fin de l'année 2023 et ce, dans le but de ramener l'inflation vers l'objectif de stabilité des prix. À titre d'exemple, l'OCDE prévoit une hausse cumulée supplémentaire de +50 pbs d'ici la fin de l'année. Le bureau de recherche relève toutefois que ce statu quo, peu attendu, demeure en cohérence avec l'inflexion baissière des prix à la consommation au Maroc et ce, depuis mars 2023.

Après avoir atteint un pic de près de 30 ans à 10,1% à fin février 2023, l'inflation au Maroc a ralenti pour le 3e mois d'affilée pour atteindre les 7,1% en mai 2023. A préciser que l'inflation alimentaire, principale composante du panier du consommateur marocain, demeure élevée à 15,6% en mai 2023 et l'inflation sous-jacente ressort à 6,4% durant la même période. Sur la base de leur propre analyse, les experts d'AGR identifient trois points de vigilance qui pourraient influencer l'orientation future de la politique monétaire de BAM. Tout d'abord le fait que l'inflation sous-jacente demeure élevée en dépit de la décélération des prix au Maroc. « Si le pic inflationniste semble derrière nous en marge de la détente des cours des matières premières à l'international, le niveau de l'inflation sous-jacente demeure supérieur à ceux observés au sein de la ZE et aux États-Unis », soulignent-ils. Forte hausse de la circulation fiduciaire Par ailleurs, le taux directeur de la BCE dépasse pour la 1re fois celui de BAM depuis 2008 ce qui peut créer des tensions supplémentaires sur le dirham avec le creusement des spreads entre les taux de rémunération des États-Unis et de l'Europe avec ceux du Maroc.

La forte hausse de la circulation fiduciaire au Maroc constitue également un facteur qui requiert la vigilance de la banque centrale. « La progression continue du volume de liquidité au sein de l'économie marocaine a été alimentée par un long cycle de faible rémunération de l'épargne. Rappelons que depuis le T4-22, les taux réels au Maroc s'établissent toujours en territoire négatif », mettent en garde les analystes d'AGR. L'institut d'émission s'attend une nouvelle fois à une nette appréciation de la circulation fiduciaire en lien notamment avec le rebond du secteur touristique et des transferts MRE en 2023E. Parallèlement, les taux de rémunération de l'épargne demeurent relativement faibles. Les DAT 6 mois et 12 mois s'établissent à fin avril 2023 à 2,43% et à 2,92% en hausse de +19 pbs et de +25 pbs respectivement.

Cette évolution devrait porter les besoins en liquidité du système bancaire au-dessus des 118 milliards de DH en 2024E. « Face à ce besoin, la banque centrale continue de maintenir les TMP en ligne avec le TD en satisfaisant la totalité de la demande bancaire à travers ses injections de liquidité via les avances à 7 jours et ses instruments à plus LT », explique AGR. Pour le bureau de recherche, en marquant une pause de son cap monétaire restrictif initié en septembre 2022, Bank Al-Maghrib semble en attente d'une meilleure transmission de ses décisions monétaires (+150 pbs) vers l'économie réelle. L'objectif étant de faire face aux pressions inflationnistes à travers une réduction de la demande. Pour rappel, la prévision d'inflation a été une nouvelle fois revue à la hausse à 6,2% en 2023E contre 5,5% initialement. « Tenant compte de la poursuite du resserrement monétaire de la BCE et de la reprise attendue du cycle de hausse de TD de la Fed après une pause en juin 2023, BAM pourrait reprendre à son tour son cap restrictif d'ici la fin de l'année 2023 afin d'assurer un retour de l'inflation vers son objectif de stabilité des prix à MT », prévoit AGR.

Canaux de transmission de la politique monétaire Les deux principaux indicateurs qui permettent d'évaluer le degré de la transmission de la politique monétaire vers l'économie réelle demeurent l'évolution des crédits bancaires et les taux débiteurs.

«Le TMP n'intègre que partiellement la hausse cumulée du TD de BAM de +150 pbs. Celui-ci s'apprécie de +53 pbs au T1-23 à 5,03%. D'une autre part, la prévision de croissance des crédits a été revue à la baisse en 2023E à 3,7% contre 4% initialement», indique AGR. Le coût de financement du Trésor intègre la normalisation des taux et le rehaussement des exigences de rentabilité des investisseurs avec une hausse généralisée de la courbe primaire durant le S1-23. Fédoua Tounassi

## Energies renouvelables: Rush sur les nouveaux projets

Ils devront générer une capacité de 1.000 mégawatts. Un projet de plan directeur pour développer le réseau de transport électrique national. Coût global estimé à 23 milliards de DH sur la période 2023-2027. Au cours des 12 derniers mois, le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable a autorisé plusieurs nouveaux projets relatifs aux énergies renouvelables, avec une capacité d'environ 1.000 mégawatts. Le ministère de tutelle a mis l'accent sur l'importance de la promotion des investissements dans le réseau électrique pour une intégration optimale des énergies renouvelables. Un projet de plan directeur a été élaboré, portant sur le renforcement et le développement du réseau électrique national de transport durant la période 2023-2027, nécessitant un budget global estimé à près de 23 milliards de DH (Ph. L'Economiste). «C'est la plus grande capacité autorisée en une année par le département dans son histoire», a affirmé Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable lors d'une journée d'étude consacrée à «la production, le transport et la distribution de l'énergie au Maroc et leur contribution au développement économique et social».

Cet engouement s'explique notamment par les instructions royales en vue de renforcer la souveraineté énergétique et le positionnement du Maroc sur l'échiquier continental et international. Il s'agit d'accélérer le rythme de réalisation des projets d'énergies renouvelables et de valorisation de leur exploitation. Dans ce dossier, il est impératif d'assurer l'accompagnement par un cadre réglementaire et institutionnel adapté et un plan intégré des infrastructures de base. Il est de notoriété publique que l'objectif du Maroc est d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à plus de 52% à l'horizon 2030. Lors de cette table ronde organisée par la Commission des infrastructures de la Chambre des représentants, la ministre, qui a filé après son intervention, a cherché visiblement à se greffer sur le plan d'équipement électrique adopté par le conseil d'administration de l'ONEE en 2019. Sur ce plan, son département a entrepris une série de consultations avec notamment l'Office, les ministères, les investisseurs privés et les syndicats.

Elle veut que ce plan soit un nouveau coup d'envoi à l'accélération de la mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables. Ainsi, selon le programme retenu, l'objectif est d'atteindre environ 1,3 gigawatt par an sur la période 2023-2027 au lieu de 0,16 gigawatt annuel au cours de 2009-2022. Ce qui signifie plus que le triplement du rythme des investissements dans ce secteur. En effet, il s'agit de passer de près de 4 milliards de DH par an sur la période 2009-2022 à un investissement annuel de près de 14 milliards de DH entre 2023 et 2027. Dans ce contexte, le ministère attache une grande importance à la promotion des investissements dans le réseau électrique pour une intégration optimale des énergies renouvelables. Ainsi, un projet de plan directeur a été élaboré, portant sur le renforcement et le développement du réseau électrique national de transport durant la période 2023-2027. Il est en cours de discussion, il nécessite un budget global estimé à près de 23 milliards de DH, soit une moyenne annuelle de 4,58 milliards de DH. Sur la période de 2009 à 2022, il ne dépassait pas 1 milliard de DH par an. Défis. Leila Benali a prôné l'accélération de la séparation comptable entre les activités de production, de transport et de distribution de l'ONEE. Pour elle, ce chantier prioritaire doit être considéré comme une condition préalable à l'ouverture progressive du marché de l'électricité.

Ce qui permettra de définir les tarifs d'utilisation du réseau et les services du système appliqué aux développeurs privés. Il s'agit de leur garantir l'accès au réseau électrique national dans le cadre de la transparence. De son côté, Abdellatif Bardach, président de l'Autorité nationale de la régulation de l'électricité (ANRE), est intervenu pour soulever quatre défis majeurs à relever et qu'il a érigés en piliers. D'abord, le renforcement des réseaux de transport et de distribution d'électricité afin qu'ils prennent en charge la production grandissante de l'énergie de sources renouvelables. Ensuite, le président du régulateur du secteur a souligné la nécessité pour le gestionnaire du réseau de transport d'électricité d'assurer la fourniture constante des utilisateurs malgré le caractère non régulier des énergies renouvelables.

Puis, l'autre défi est relatif à l'équité et à l'impartialité envers les utilisateurs du réseau électrique que l'Etat et ses institutions se doivent de garantir autant que d'assurer la sécurité, la stabilité, la fiabilité et l'efficacité du réseau électrique national. Enfin, le renforcement de l'arsenal légal et réglementaire en vue de garantir la compétitivité et l'attractivité de notre pays vis-à-vis des investissements colossaux nécessaires.

Anticipation de l'ANRE. En peu de temps, l'ANRE a fixé la méthodologie de détermination du tarif d'utilisation du réseau électrique national de transport en décembre dernier. Ce chantier est à un stade avancé et constitue un jalon essentiel de la modernisation du secteur électrique national. Il ouvrira la voie à la séparation des activités de production et de transport de l'ONEE, lit-on dans un communiqué distribué en marge de la table ronde. Ainsi, l'Autorité travaille sur la finalisation prochaine d'autres chantiers structurants comme notamment le code de bonne conduite, relatif à la gestion du réseau de transport d'électricité et à la mise en place des indicateurs du réseau. Elle a adopté une approche d'anticipation en plaçant parmi ses priorités les technologies qui permettront de stabiliser et d'accélérer la transition énergétique.

Pour convaincre, cette instance donne l'exemple de l'hydrogène vert, un vecteur énergétique qui impose une jonction incontournable entre l'électricité renouvelable et les potentialités des gaz propres dans le mix énergétique national et mondial. Sur ce registre, l'ANRE confirme son leadership en pilotant la task force dédiée à l'hydrogène vert au sein de l'Association des régulateurs méditerranéens de l'énergie que préside Abdellatif Bardach. Mohamed CHAOUI

## غياب النواب عن مناقشة تقرير الحسابات يعيد الجدل بشأن تطبيق النظام الداخلي

عادت ظاهرة غياب البرلمانيين ممثلي الأمة عن الجلسات التي تشهدها غرفتا البرلمان لتطفو إلى السطح مرة أخرى، بعدما ظهرت المقاعد شبه فارغة من النواب في جلسة مناقشة تقرير المجلس الأعلى للحسابات التي انعقدت الأسبوع الجاري، الأمر الذي أثار موجة من الانتقادات للظاهرة التي فشل البرلمان ومعه الأحزاب السياسية في الحد منها. وخلفت الصور التي نقلتها القنوات العمومية للجلسات خلال هذه المرحلة موجة من السخرية والتذمر لدى نشطاء مواقع التواصل الاجتماعي، الذين سلطوا الضوء على الموضوع واعتبروه إساءة بليغة للمؤسسة التشريعية والأحزاب، مطالبين باتخاذ الإجراءات اللازمة للقطع معها. في اتصالات أجرتها جريدة هسبريس الإلكترونية مع عدد من البرلمانيين، أكدوا أن الظاهرة تكاد تكون عامة وشاملة لمختلف الفرق البرلمانية، موضحين أن الأمر يبدو جليا إذا تم التركيز على أحزاب الأغلبية، لأنها تمتلك الغالبية الساحقة من أعضاء المجلس. تطبيق النظام الداخلي رشيد حموني، رئيس فريق حزب التقدم والاشتراكية المعارض بمجلس النواب، اعتبر في حديث مع هسبريس أن ظاهرة الغياب عن البرلمان “تمثل إحدى النقاط الفظيعة التي تسيء للمؤسسة، خصوصا في الجلسات التشريعية”، وفق تعبيره. وسجل حموني أن “الأمر يتعلق بجميع الفرق البرلمانية، إلا أن أحزاب الأغلبية تتحمل القسط الأكبر منه، لأنه لا يقبل أن يكون فريق يمتلك أزيد من 90 نائبا ويحضر منه 16 فقط”، مؤكدا أن “الظاهرة تكشف في جلسة مناقشة تقارير المجلس الأعلى للحسابات”. ودعا البرلماني ذاته مكتب مجلس النواب، برئاسة راشد الطالب العلمي، إلى “التشديد في تطبيق النظام الداخلي من أجل التصدي لظاهرة الغياب، وتلاوة أسماء المتغييبين في الجلسة العمومية بعد إنذارهم، وصولا إلى الاقتطاعات من الأجور التي تصل إلى 1000 درهم عن كل جلسة يتغيب عنها البرلماني”. وشدد المتحدث ذاته على أن “النائب يتحمل مسؤولية تمثيل المواطنين الذين صوتوا له في الانتخابات، والدفاع عنهم في المجلس”، مبرزا أن “إعادة الاعتبار إلى المؤسسة التشريعية ينطلق من النواب أنفسهم”. كما أشار حموني إلى أن “وصول عدد من رجال الأعمال إلى المؤسسة التشريعية ساهم في استفحال ظاهرة الغياب؛ ذلك أن هذه الفئة لها انشغالات واهتمامات ذات أولوية على حساب البرلمان الذي تضعه كخيار ثانوي، وليس ضمن مهامها الرئيسية تمثيل المواطن”. ظاهرة دولية من جهته، اعتبر أحمد التوزي، رئيس فريق حزب الأصالة والمعاصرة بمجلس النواب، أن “ظاهرة غياب البرلمانيين عن الجلسات التشريعية وأشغال اللجان تضرب في الصميم مصداقية المؤسسة التشريعية”، مؤكدا أن “الإحصائيات تبين أن نواب ‘البام’ من الأكثر حضورا على مستوى الجلسات واللجان”. وأضاف التوزي، في تصريح لهسبريس، أن فريق حزبه “يؤمن بأن الحضور واجب من أجل الدفاع عن صوتوا لصالح النائب البرلماني”، مبرزا أن “غياب النواب ظاهرة دولية تعاني منها مختلف المؤسسات التشريعية عبر العالم”. واستدرك المتحدث ذاته: “إن نسبة الحضور في مجلس النواب تبقى عموما مشرفة وتبقى فوق 60 في المائة”، لافتا إلى أن الجلسات التشريعية العامة “لا تحفز البرلمانيين على الحضور”، وزاد موضحا: “شكل الجلسات العامة لا يشجع على الحضور، إذ لا يعقل أن يأتي العشرات من البرلمانيين لحضور الجلسة التشريعية وانتظار أن يطرح زميل لهم السؤال، ليجب عنه أحد الوزراء في 5 دقائق. هذا لا يستهوي الكثير من النواب”. ودعا رئيس الفريق النيابي لحزب الأصالة والمعاصرة إلى إعادة النظر في نظام الجلسات التشريعية الأسبوعية، مؤكدا أن “المواطنين لا ينبغي أن يحكموا على المؤسسة التشريعية من خلال الجلسات التي ينقلها التلفزيون، لأن العمل داخل اللجان يشكل 90 في المائة من العمل البرلماني”.